

■ **Nouvelle Pharmacie du Bourg-de-Four Sàrl**, à Genève, CH-660-0221002-7, exploitation de pharmacies, achat et vente de produits chimiques, etc. (FOSC du 02.03.2007, p. 7). La part de l'associé-gérant Vonlanthen Jacques est réduite de CHF 50'000 à CHF 45'000 et cédée à concurrence de CHF 5'000 à Vonlanthen Pierre, de St-Antoine, à Villars-sur-Glâne, nouvel associé pour une part de CHF 5'000, nommé en outre gérant avec signature individuelle. Statuts modifiés le 28.02.2007.

Journal no 3063 du 05.03.2007
(03831112 / CH-660.0.221.002-7)